n° 369.

[illegible] Observations,
sur les playes des doigts avec fracture
et contusion des os, dont la réunion
s'est faite avec succès.

Monsieur Sequillier le jeune, garçon droguiste, rue
des Lombards, le vingt neuf novembre mille sept cens
quarante huit, tournant une manivelle de moulin aux
amandes, avec la main droite, secondé par un garçon,
pour agir avec plus de force, il avoit posé, sa main
gauche, sur une barre de traverse, placée au dessus
des roues. Dans cette situation, s'étant ranimés tous les
deux, pour tourner avec plus de célérité ; alors la
main gauche, ayant glissé, de dessus la susditte barre,
le doigt du milieu fut pris dans les roues. son compagnon
ne s'étant point aperçu, assez promptement, de l'accident,
continuoit a tourner, ce qui donna lieu, a un plus grand
desordre. je fus mandé pour le penser ; je trouvai
les deux dernieres phalanges, dans letat que je vai
decrire. la seconde etoit entierement separée de la premiere,
dans son articulation, la peau, le tendon extenseur, et les
ligamens, etoit egalement dechirés, il n'y avoit que le tendon
flechisseur qui restoit entier. Cette meme phalange etoit
totalement depouillée, jusques a son autre extremité, tant
de la peau que du tendon extenseur, elle etoit
fracturée completement dans toute sa longueur ; et une
fracture complette en travers dans sa partie moyenne.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

ARC 52 n° 86

la derniere phalange etoit aussi separée de la seconde, qui en dehors, presque complette, et toute eclatée. Le blessé vouloit que j'en fisse l'amputation, persuadé qu'il etoit, que je m'etois assuré tout en usage, par les confreres. cependant malgré ses sollicitations pressantes, et l'etat hideux du doigt, je me determinai a tenter les moyens de le conserver, en lui opposant que l'amputation etoit une derniere resource, qui etoit toujours en notre pouvoir. ayant disposé mon apareil, qui consistoit en une emplatre, d'onguent de styrax, une bande, d'un pied de long, quatre longuettes de carton fin, dont la superieure, et l'inferieure etoient plus longues, et une seconde bande beaucoup plus longue que la precedente. apres avoir netoyé la playe, et ~~avoir~~ avoir oté les petits lambeaux presque separés du tout, je fis la reduction des pieces fracturées, et luxées, et je remis les lambeaux, et les tendon extenseur dans leur place. j'appliquai l'apareil dans l'ordre que je viens de le decrire, apres l'avoir trempé dans l'eau de vie, laissant l'extremité du doigt a decouvert. je mis la main en echarpe, et je saignai le blessé du coté opposé, deux fois dans l'espace de huit heures. l'apareil fut humecté dans le commencement avec parties egales d'eau, et d'eau vulneraire. le troisieme jour je levai l'apareil, en presence d'un de mes confreres, qui etoit d'avis que j'en fisse l'amputation. mais le bon etat dans lequel il me parut, me fournit des raisons pour l'eluder. je le pensai avec un digestif, et les

nesmoyennes et lapareil quoi dans le tout trempé
dans leau de vie camphrée, dont lusage a été
continué, pendant tout le tems que je craignois
la putrefaction, tant lors des pansemens, que dans
les intervalles. le troisieme et le quatrieme pansemens
furent faits de deux jours lun, mais la suppuration
etant etablie, je le renouvelai tous les jours une fois,
jusques a ce que la regeneration des substances ait eté
operée, et que la cicatrice ait eté faite, ce qui
est arrivé environ le quarantieme jour. alors je
fus flaté de voir arrivée a sa bonne fin sans avoir eté
traversé daucun accident, soit dalteration dans los
soit au tendon, ce succés men fit desirer un plus grand.
le doigt etoit resté roide, et je souhaitai lui rendre
sa flexibilité. jemployé les bains emoliens, faits
tantot avec leau des tripes, tantot, avec la decoction
des plantes emoliantes. mais enfin la perseverance
de pres de deux mois, rendit au doigt, la flexion,
et lextension, aussi parfaite, quelle letoit avant
laccident, et il sen sert comme des autres, sans
quil lui reste aucune difformité, et na dautre
incommodité que de sentir quelque douleur dans
les changemens de tems

le sujet de la seconde observation, est madame
doublet rue de la monnoye, le vingt sept aoust
1776; qui voulant ouvrir un chassis, sur un
escalier, quon levoit par le moyen dune corde
passée dans une poulie, a cause de sa pesanteur.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

mais la corde remonta lorsquil fut presque au lieu
de son repos. alors ayant perdu son equilibre, elle
se trouva dans un double danger, ou de tomber dans
lescalier, ou de risquer detre blessee par le chassis.
tout cela lui etant present, et voulant tout eviter,
cependant elle ne peut si bien faire, que son doigt
annulaire ne se trouvat pris, et coupé, a larticulation
de la derniere phalange, il ne restoit quenviron deux
lignes de peau, dans la partie interne et le tendon
flechisseur rompu. mais ce qui augmenta le desordre,
fut quelle donna une secousse, pour degager son
doigt, ce qui fit faire la bascule, a la phalange,
~~et coupée~~, et longle fut egalement arrachée. le bout
du doigt lui paroissoit tenir si peu, quelle hesita
si elle le couperoit, en attendant mon arrivée. je
ne balançai point sur le parti que javois a prendre.
je disposai un apareil, comme a la precedente
observation, auquel jajoutai seulement une croix
de malthe. ayant donc netoyé la playe, et raproché
toutes les parties divisées, jappliquai lapareil, apres
lavoir trempé dans leau de vie, dans lordre que
jay deja decrit, a lexception que la croix de
malthe fut placée, apres lemplatre donguent de styrax,
et de la premiere bande. je la saigné quelques
heures apres. mais la douleur, ou le saisissement
donnerent lieu a une fausse couche quelle fit
quelque tems apres. je fis humecter lapareil dans
le commencement, avec parties egales deau et deau
vulneraire, et dans la suite du traitement je laissois
dominer leau simple sur lesprit . le quatrieme jour

je levai lapareil, ajant trouvé la playe en bon etat, jen mis un nouveau, comme le precedent, que je levai le troisieme jour. alors la suppuration survenant, je la penlai avec un digestif ce qui fut continué tous les jours jusques au trentessieme jour que la cicatrice fut entierement faite. Longle setant regeneré peu a peu, et elle se sert de ce doigt aussi facilement que des autres, netant cessé dans aucune de ses fonctions ——

La troisieme observation, a pour sujet un enfant agé denviron cinq ans fils du nommé favre tourneur, demeurant rue de la vieille monnoye. le trente decembre 1758. cet enfant setant laissé tomber, sur un outil, appellé plaine, placé droit contre la muraille, et dont le tranchant faisoit saillie, lui coupa, un peu obliquement, le petit doigt a lexception de lepaisseur dune ligne et demi de la peau, qui restoit du costé du doigt annulaire. cette meme playe qui etoit situee, a la partie presque mojenne de la premiere phalange, se continuoit un peu obliquement, vers la partie inferieure, et interne de la main, jusques au doigt du milieu, nintéressant que la peau, et laponevrose palmaire. lhemmorragie, etoit considerable, par les deux parties laterales du doigt parceque les parens avoit renversé lextremité divisée du costé de la partie externe de la main, dans la persuasion, ou ils etoient que jen ferois lamputation. mais les exemples precedens majant prouvé les ressources de la nature, je mis en usage les mojens que je crus necessaires a sa conservation. je fis un apareil semblable a celui de la premiere observation, que jappliquai, en suivant le meme

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ordre, après avoir nettoyé la playe, et remis les deux extremités, dans leur situation naturelle. malgré lapplication des deux premieres pièces de lapareil lhemorragie se faisoit jour à travers leur tissue; mais le reste de lapareil étant appliqué elle cessa entièrement et j'ordonnai quon le tint humecté avec deux tiers deau de vie, et un deau. je ne levai cet apareil que le sixième jour, et successivement jusques au vingt quatrième quil a été parfaitement guéri sans quil lui soit survenu aucun accident, pas meme de suppuration, quun tres leger suintement, dhumeur limphatique, de la circonference de la playe. cependant jetois fondé a craindre quil nen survint. car il avoit une humeur galeuse sur plusieurs parties du corps, suite de la petite verole, quil avoit eu il y avoit environ deux mois, a la suite de laquelle il navoit pas été purgé. toutes les parties se sont parfaitement reunies, et il fait la flexion, et lextension, aussi facilement que des autres doigts

Lon voit, par les trois observations, quil y a tres peu de cas, ou lon doive faire lamputation, a la suite des playes des doigts, quoiquelles soient compliquées, dune infinité de maladies. je voudrai pouvoir determiner, quels sont les cas, ou on doit la faire sur le champ. cependant sil en est quelquun je crois que cest, lorsquils ont été ecrasés, entre

dun corps dur, que les os sont ~~ecrasés~~ cariés, et que la genpe osselaire, est totalement detruit. ou a la suite des playes darmes a feu, quand, avec grande partie dune phalange est emportée, et que ce qui reste des parties charneües, ne paroit pas, assez considerable pour entretenir le commerce de la circulation, avec lextremité du doigt. dans les cas douteux, on ne risque rien de la differer; car il me paroit bien essentiel, de ne se jamais precipiter, pour retrancher quelque partie, qui est absolument necessaire a quelque action. mais mesme ne fut on pas sur de la lui conserver; on doit eviter la difformité que causeroit son defaut. la nature nous prouve, par tant dexperiences quelle est letendüe de ses ressources, et elle va dun pas bien plus sur lorsquelle est conduitte, par quelquun dont la sagacité, et les lumieres ont penetré la pluspart de ses secrets

observation sur une imperforation au rectum

Monsieur la roche, et moy fumes appellés au mois de novembre 1749 chez monsieur mottal perruquier rue st tron. pour voir un de ses enfans; né depuis trente six heures. la garde voyant quil navoit pas rendu du meconium, apres quelques heures, en donna avis a la sage femme, qui layant examiné, ne trouva aucun vice de conformation, a lanus. on fit prendre a lenfant quelques cuillerées dune mixtion, dhuille damande douce, et de

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

[illegible] des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
corps etranger . mais bien tous les remedes , ces
desordres par sa presence . lenfant ne fut que languissant .
et il fut attaqué de tranchées violentes , des envies de vomir ,
et le ventre etoit tendu . apres avoir eté instruit des [illegible]
[illegible] des remedes que nous donames pour qu'il ny eut
quelque obstacle au passage du meconium . ayant examiné
[illegible] , nous le trouvames dans letat naturel . ce qui nous
obligea a porter nos recherches plus loin ; je fis que nous
introduisimes , une grosse sonde dans lanus ; apres un
trajet de trois travers de doigts , nous sentimes de la
resistance au bout de la sonde . il fut impossible d'aller plus
loin . alors il ne resta aucun doute sur la cause de
linexpulsion du meconium . mais il sagissoit de trouver un
instrument propre a diviser cette espece de cloison , sans
affecter les parties voisines . je proposai a monsieur Laroche ,
le pharingotome , comme le plus capable de remplir nos
intentions . en effet nous procedames a le operation . Lenfant
etant placé dans une situation convenable , et lextremité
de linstrument ayant eté trempé dans de lhuille , fut
introduit dans le rectum, jusques au lieu de lobstacle ;
un des tranchans ~~tourné~~ du coté du coccix , ayant poussé
le ressort il franchit la barriere , en la divisant ; layant retiré
audeça de la cloison , et tourné le coté plat de linstrument
du coté du coccix , et lextremité appuyée sur la cloison ,
ayant poussé de nouveau le ressort , elle se trouva divisée
en croix , et rien ne sopposa plus a son trajet . il fut
retiré enduit de meconium , qui continua detre expulsé
facilement , et les accidens deja decrits cesserent . on le
garda plusieurs jours , pour sassurer du succes de loperation

[illegible] évacuation étant [illegible], que des matières [illegible]
[illegible] avec [illegible] [illegible] sans aucun accident.
il fut envoyé à la campagne, pour y être nourri, il
y mourut quelques mois après, mais de toute autre
maladie que de celle qui fait le sujet de cette observation.

Jougue

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 53 n° 86